

**Commune de SANTO PIETRO DI TENDA (Haute-Corse)**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

Etude de Maîtres Jacques POGGI et Sandrine POGGI-GONDOUIN  
Notaires associés à BASTIA (Haute-Corse) Villa Henri, Impasse Capanelle  
Successieurs de l'étude MINGALON du 8 rue Miot.

Suivant acte reçu par Maître Sandrine POGGI-GONDOUIN, notaire associé, le 8 avril 2019, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017, un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil, du chef de :

Monsieur **Jean Baptiste CASALTA** époux de Madame Marie Jérôme COSTA demeurant à SANTO PIETRO DI TENDA (Haute-Corse) Campiendi. Né à SANTO PIETRO DI TENDA (Haute-Corse) le 11 juillet 1886 et décédé à SANTO PIETRO DI TENDA (Haute-Corse) le 17 avril 1953.

**DESIGNATION**

Sur la commune de SANTO PIETRO DI TENDA (Haute-Corse) Campiendi .

Une maison d'habitation composée de trois chambres, une salle de bains suspendue, une salle à manger et une petite cuisine.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
I	834	Campiendi		01	40

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve.

**DESIGNATION**

Sur la commune de SANTO PIETRO DI TENDA (Haute-Corse) ROSAJOLA .

Plusieurs parcelles de terre.

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
D	255	ROSAJOLA		03	60
D	256	ROSAJOLA			39
D	257	ROSAJOLA		66	10
D	262	ROSAJOLA		07	60
D	263	ROSAJOLA		24	70
D	264	ROSAJOLA		04	20
D	314	ROSAJOLA SOPRANA		22	35
H	456	DEBBIARELLO		04	76
H	462	DEBBIARELLO		09	20
I	585	PIEDRETTO		01	20
I	586	PIEDRETTO		04	52

I	833	CAMPIENDI			81
I	837	CAMPIENDI		01	35
I	942	PIETRELLE		03	10
I	943	PIETRELLE		04	25
I	944	PIETRELLE			20
I	1071	CASTAGNO			37
Contenance totale			1	58	70

Une surface de 1a 98ca à prendre sur une parcelle de plus grande importance (bien non délimité) cadastrée :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
H	227	CHIOSO FRATAJO		03	95

Une surface de 3a 80ca à prendre sur une parcelle de plus grande importance (bien non délimité) cadastrée :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
H	228	CHIOSO FRATAJO		07	61

Une surface de 14a 98 à prendre sur une parcelle de plus grande importance (bien non délimité) cadastrée :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
H	229	CHIOSO FRATAJO		29	95

Une surface de 18a 37ca à prendre sur une parcelle de plus grande importance (bien non délimité) cadastrée :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
H	230	CHIOSO FRATAJO		36	74

Une surface de 14a 55ca à prendre sur une parcelle de plus grande importance (bien non délimité) cadastrée :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
H	231	CHIOSO FRATAJO		29	10

Une surface de 4a 10ca à prendre sur une parcelle de plus grande importance (bien non délimité) cadastrée :

Sect.	Numéro	Lieudit	ha	a	ca
H	232	CHIOSO FRATAJO		08	21

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

POUR AVIS

Maître Sandrine POGGI-GONDOUIN

Notaire